

Journals

No. 84

Monday, September 24, 2001

11:00 a.m.

Journaux

N^o 84

Le lundi 24 septembre 2001

11 heures

PRAYERS

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 11:00 a.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Godfrey (Don Valley West), seconded by Mr. Saada (Brossard—La Prairie),—That Bill S-14, An Act respecting Sir John A. Macdonald Day and Sir Wilfrid Laurier Day, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Canadian Heritage.

The debate continued.

Pursuant to Standing Order 93, the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Cauchon (Minister of National Revenue), seconded by Mr. Pettigrew (Minister for International Trade),—That Bill S-23, An Act to amend the Customs Act and to make related amendments to other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance;

And of the amendment of Mr. Jaffer (Edmonton—Strathcona), seconded by Mr. Rajotte (Edmonton Southwest),—That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following:

“this House declines to give second reading to Bill S-23, An Act to amend the Customs Act and to make related amendments to other Acts, since the principle of the Bill fails to specifically and adequately address national security at Canada's borders with respect to terrorist activities.”

The debate continued.

The attention of the Speaker was drawn to the lack of a quorum and, fewer than 20 members having been counted, pursuant to Standing Order 29(3), the bells were rung to call in the Members.

After one minute, a quorum was found.

PRIÈRE

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 11 heures, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Godfrey (Don Valley-Ouest), appuyé par M. Saada (Brossard—La Prairie),—Que le projet de loi S-14, Loi instituant la Journée Sir John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du patrimoine canadien.

Le débat se poursuit.

Conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cauchon (ministre du Revenu national), appuyé par M. Pettigrew (ministre du Commerce international),—Que le projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances;

Et de l'amendement de M. Jaffer (Edmonton—Strathcona), appuyé par M. Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest),—Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence, étant donné que le principe du projet de loi ne tient pas compte expressément ou suffisamment de la sécurité nationale aux frontières du Canada, en ce qui a trait aux activités terroristes. »

Le débat se poursuit.

Il est signalé au Président qu'il n'y a pas quorum et, moins de 20 députés étant comptés, conformément à l'article 29(3) du Règlement, la sonnerie d'appel des députés se fait entendre.

Après une minute, le quorum est atteint.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Cauchon (Minister of National Revenue), seconded by Mr. Pettigrew (Minister for International Trade), — That Bill S-23, An Act to amend the Customs Act and to make related amendments to other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance;

And of the amendment of Mr. Jaffer (Edmonton — Strathcona), seconded by Mr. Rajotte (Edmonton Southwest).

The debate continued.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Adams (Peterborough), one concerning Canada's railways (No. 371-0370) and one concerning health care services (No. 371-0371);

— by Mr. Bagnell (Yukon), one concerning China (No. 371-0372).

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Cauchon (Minister of National Revenue), seconded by Mr. Pettigrew (Minister for International Trade), — That Bill S-23, An Act to amend the Customs Act and to make related amendments to other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance;

And of the amendment of Mr. Jaffer (Edmonton — Strathcona), seconded by Mr. Rajotte (Edmonton Southwest).

The debate continued.

The question was put on the amendment and, pursuant to Standing Order 45, the recorded division was deferred until Tuesday, September 25, 2001, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The Order was read for the third reading of Bill C-6, An Act to amend the International Boundary Waters Treaty Act.

Ms. Blondin-Andrew (Secretary of State (Children and Youth)) for Mr. Manley (Minister of Foreign Affairs), seconded by Mr. Normand (Secretary of State (Science, Research and Development)), moved, — That the Bill be now read a third time and do pass.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cauchon (ministre du Revenu national), appuyé par M. Pettigrew (ministre du Commerce international), — Que le projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances;

Et de l'amendement de M. Jaffer (Edmonton — Strathcona), appuyé par M. Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest).

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M. Adams (Peterborough), une au sujet des chemins de fer du Canada (n° 371-0370) et une au sujet des services de la santé (n° 371-0371);

— par M. Bagnell (Yukon), une au sujet de la Chine (n° 371-0372).

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cauchon (ministre du Revenu national), appuyé par M. Pettigrew (ministre du Commerce international), — Que le projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances;

Et de l'amendement de M. Jaffer (Edmonton — Strathcona), appuyé par M. Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest).

Le débat se poursuit.

L'amendement est mis aux voix et, conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 25 septembre 2001, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du projet de loi C-6, Loi modifiant la Loi du traité des eaux limitrophes internationales.

M^{me} Blondin-Andrew (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)), au nom de M. Manley (ministre des Affaires étrangères), appuyée par M. Normand (secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Debate arose thereon.

Mr. Chatters (Athabasca), seconded by M. Fitzpatrick (Prince Albert), moved the following amendment, — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“Bill C-6, An Act to amend the International Boundary Waters Treaty Act, be not now read a third time but that it be read a third time this day six months hence.”.

Debate arose thereon.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), a paper deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table as follows:

— by Mr. Goodale (Minister of Natural Resources) — Report of the Cape Breton Development Corporation for the fiscal year ended March 31, 2001, pursuant to the Alternative Fuels Act, S.C. 1995, c. 20, s. 8. — Sessional Paper No. 8560-371-151-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Environment and Sustainable Development*)

PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified correct by the Clerk of Petitions was filed as follows:

— by Mr. Bélair (Timmins — James Bay), concerning the Divorce Act (No. 371-0373).

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 6:30 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Accordingly, at 6:37 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

Il s’élève un débat.

M. Chatters (Athabasca), appuyé par M. Fitzpatrick (Prince Albert), propose l’amendement suivant, — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« le projet de loi C-6, Loi modifiant la Loi du traité des eaux limitrophes internationales, ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais qu’il soit lu une troisième fois dans six mois à compter de ce jour. ».

Il s’élève un débat.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l’article 32(1) du Règlement, un document remis au Greffier de la Chambre est déposé sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par M. Goodale (ministre des Ressources naturelles) — Rapport de la Société de développement du Cap-Breton pour l’exercice terminé le 31 mars 2001, conformément à la Loi sur les carburants de remplacement, L.C. 1995, ch. 20, art. 8. — Document parlementaire n° 8560-371-151-01. (*Conformément à l’article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de l’environnement et du développement durable*)

PÉTITIONS DÉPOSÉES AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l’article 36 du Règlement, une pétition certifiée correcte par le greffier des pétitions est déposée :

— par M. Bélair (Timmins — Baie James), au sujet de la Loi sur le divorce (n° 371-0373).

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D’AJOURNEMENT

À 18 h 30, conformément à l’article 38(1) du Règlement, la motion « Que la Chambre s’ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

En conséquence, à 18 h 37, le Président ajourne la Chambre jusqu’à demain, à 10 heures, conformément à l’article 24(1) du Règlement.

